



Paroisse Saint-Germain l'Auxerrois

Feuille d'informations paroissiales

2 place du Louvre. 75001 Paris - 01.42.60.13.96

stgermainauxerrois@free.fr - www.saintgermainauxerrois.fr

Messes du dimanche : 9h45 (s. Pie V) ; 11h30 (Paul VI) ; 13h (latino - espagnol) ; 19h (messe grégorienne)

Messes en semaine : 12h15 (du mardi au samedi) ; 18h30 (jeudi – s. Pie V)

Du 19 février au 4 mars 2017

1^{er} mars 2017 – Mercredi des Cendres



« Heureux l'homme qui ne marche pas dans le conseil des impies, qui ne se tient pas dans la voie des pécheurs, qui ne s'assied pas dans la compagnie des moqueurs, mais qui, plutôt, a son plaisir dans la loi du Seigneur et qui la médite jour et nuit.

Il est comme un arbre planté près d'un cours d'eau, qui porte ses fruits en temps opportun. Son feuillage ne se flétrit pas et tout ce qu'il fait lui réussit. »

Psaume 1, 1-3

Agenda de la paroisse

Dimanche 19 février	<i>7^e dimanche du Temps ordinaire</i>
Mardi 21 février	12h30 Rencontre de prière des retraités du Louvre
Mercredi 22 février	<i>Chaire de saint Pierre, apôtre – fête</i>
	18h Adoration du Saint-Sacrement
	19h Messe en souvenir de Don Luigi Giussani, Fondateur de Communion et Libération (1922 – 2005)
	20h Partage biblique
Jeudi 23 février	18h Chapelet
Dimanche 26 février	<i>8^e dimanche du Temps ordinaire</i>
	10h Eveil à la foi pour les 6-8 ans
Mercredi 1^{er} mars	<i>Mercredi des Cendres Début du Carême</i> Messes à 12h15 et 19h - Pas d'Adoration du Saint-Sacrement à 18h
Jeudi 2 mars	18h Chapelet
Dimanche 5 mars	<i>1^{er} dimanche de Carême</i> Messe de 11h30 avec la chorale « Schola Cantorum » (Angleterre)

Dans la Paroisse

Mercredi des Cendres - Entrée en Carême

Mercredi 1^{er} mars 2017 - Jour de pénitence, de jeûne et d'abstinence.

- 12h15 Messe et imposition des cendres (forme ordinaire du rit romain)
- 19h Messe et imposition des cendres (forme extraordinaire du rit romain)

Les messes des Cendres seront célébrées à l'intention des artistes, notamment pour ceux qui mourront dans l'année, selon le vœu de Willette depuis 1926.

Le Mercredi des Cendres est un jour particulièrement pénitentiel, dans lequel nous manifestons notre désir personnel de conversion à Dieu. La loi du jeûne oblige tous les fidèles non excusés ou dispensés, entre 21 et 60 ans. Celle de l'abstinence de la viande oblige dès l'âge de 7 ans. Le jeûne consiste à faire un seul repas par jour, mais deux petites collations sont tolérées.

« Venir recevoir les cendres, c'est prendre notre place dans la file des pécheurs et nous engager avec eux dans le chemin de la conversion. Nous n'avons pas trop de ces quarante jours pour nous laisser conduire à la racine du péché. Nous ne sommes pas pécheurs simplement parce que nous avons accumulé des fautes ; nous sommes pécheurs parce que notre cœur s'est détourné de Dieu. »

+ André cardinal Vingt-Trois, Cathédrale Notre-Dame de Paris - mercredi 1er mars 2006

Messe en souvenir de Don Luigi Giussani

Mercredi 22 février à 19h, avec le mouvement Communion et Libération France, présidée par Mgr Thibault Verny, évêque auxiliaire de Paris.

Luigi Giovanni Giussani (1922-2005) est un prêtre, éducateur, philosophe et théologien italien, fondateur du mouvement catholique international *Communion et Libération*, présent actuellement dans plus de 87 pays. Ce mouvement anime des activités de la paroisse et chaque mois une messe dominicale de 11h30.

Dimanche 5 mars 2017 - 1^{er} dimanche de Carême

La chorale « Schola Cantorum » de l'école catholique de la ville de Royal Tunbridge Wells, dans la région du Kent en Angleterre, accompagnera la messe de 11h30. Cette chorale composée de jeunes de 11 à 18 ans est à Paris à l'occasion du Festival International de Chant choral de Paris-Ile de France, du 2 au 5 mars 2017.

Dans le diocèse

Appel décisif des catéchumènes 2017

Samedi 4 mars 2017 – Cathédrale Notre-Dame de 10h à 12h, de 15h à 18h.

Pour l'Église, l'Appel décisif est le moment où s'exprime la sollicitude qu'elle porte aux catéchumènes. Lors de cette célébration, chacun est appelé par son nom et signe les registres des futurs baptisés, qui seront confiés à la prière de l'Église (les registres sont remis aux communautés contemplatives de Paris).